



Ancienne mairie. Assemblée kde l'Amicale des pêcheurs à la mer PNA refuse l'accès au quai des Flamands

Malgré les sourires et les paroles chaleureuses entre adhérents, l'ambiance était morose, samedi matin, au sein de l'Amicale cherbourgeoise des pêcheurs à la mer : l'autorisation d'accéder au quai des Flamands leur est toujours refusée par Ports Normands Associés (PNA).

aujourd'hui du trafic international et se trouve, de ce fait, soumise à l'application des règles de sûreté imposées par le code international ». Ces arguments sont, néanmoins, très loin de convaincre les adhérents de l'amicale. « Nous avons pêché pendant 25 ans sur ce quai, sans qu'il n'y ait eu aucun incident à relever ! », clame un pêcheur.

Les élus locaux sollicités

Guy Marbach, le vice-président, complète le débat en informant l'assemblée que Jean Mahaut et lui ont rencontré plusieurs élus locaux,

dont les conseillers régionaux, dont Hubert Lefèvre, ainsi que David Margueritte, 2^e vice-président du conseil régional de Normandie. « Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore reçu de réponse concrète. »

L'Amicale cherbourgeoise a tout de même décidé de continuer son activité, malgré cette situation bloquée. « L'alternative serait évidemment la mise en sommeil de l'association », a proposé Jean Mahaut. Mais la majorité en a décidé autrement, démontrant que l'espoir d'une issue positive concernant l'accès au quai des Flamands reste vif.

St.L.



De gauche à droite : Jean Enée, membre du bureau ACPM ; Jean Lepoulchet, vice-président FNPPSF ; Gilbert Lepoittevin, maire délégué de Tourlaville ; Jean Mahaut, président ACPM ; Guy Marbach, vice-président ACPM.

Et pourtant, « depuis que les bateaux ne sont plus en activité pour les travaux d'extension du port, il semblerait que le quai soit de nouveau accessible le dimanche matin pour notre loisir, la pêche », explique Jean Mahaut, le président de l'amicale. La question est importante, car même si elle ne remet pas en cause l'existence de l'association, elle compromet grandement son avenir.

Jean Lepoulchet, président du Comité CPML 50 et vice-président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, solidaire du problème, a pris l'initiative début novembre, de saisir PNA, par courrier adressé à Philippe Deiss, son directeur général : « C'est vraiment le genre de décision injuste et incompréhensible ! »

La réponse de Philippe Deiss n'a pas tardé, puisque le 29 novembre il a répondu dans un courrier que « la zone du quai des Flamands accueille



Une assemblée morose au vu du blocage sur la question de l'accès au quai des Flamands.